



**PRÉFET  
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des Territoires**

## **DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE**

### **BASSIN DE LA MAINE**

#### **AVIS AUX USAGERS**

#### **Rivière : LA MAINE**

#### **Référence : Avis\_DDT49-2025-174-Maine**

- **Vu** le code des transports ;
- **Vu** le règlement général de police de la navigation intérieure ;
- **Vu** la demande en date du 24 juin 2025 déposée par le CEREMA pour le compte d'Angers Loire métropole concernant une intervention d'inspection détaillée du pont des Arts et Métiers à Angers,
- **Vu** l'avis du conseil départemental du 18 juillet 2025,
- **Vu** l'avis de la ville d'Angers du 25 août 2025,

Les usagers du bassin de la Maine sont informés que des plongeurs pratiqueront une inspection subaquatique des fondations du pont des Arts et Métiers à Angers sur trois nuits consécutives. Pour cette intervention, une nacelle négative sera installée depuis la partie supérieure du pont.

#### **Dates et horaires : 15 au 18 septembre 2025**

La navigation ne sera pas interrompue. Elle s'effectuera sous le contrôle et la responsabilité des organisateurs qui assureront la sécurité et la régulation.

Les usagers de la voie d'eau devront réduire leur vitesse sur toute la zone concernée et faire preuve d'une vigilance particulière.

Le stationnement des bateaux de toute sorte et l'implantation de perches en rivière, seront interdits sur le plan d'eau réservé pendant la durée de l'intervention.

À Angers, le 25 août 2025  
Pour le Préfet et par délégation  
la cheffe de l'unité Loire et navigation,

Sophie MAQUIN